

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon, Président du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon, informe ses administrés que la prochaine séance du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon aura lieu le 08 avril 2022 à 17 h 30, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon**, séance non publique (non retransmise).

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2022.

### Affaires générales

1. Désignation d'un délégué à l'Agence France Locale (AFL) pour la régie des thermes.
2. Convention de déversement, blanchisserie des thermes.
3. Adhésion à AGORASTORE, autorisation de vente de matériel et mobilier, biens immobiliers appartenant à la régie.

### Affaires financières

4. Actualisation du plan de financement des travaux des thermes.
5. Participation auprès de la fédération thermale Occitanie, salon des thermalies 2022.

### Ressources humaines

6. Convention de mise à disposition d'un agent des thermes auprès de la commune.
  
7. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 01 avril 2022,  
Le Maire, Président,  
Eric AZEMAR.

